



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Aller plus loin dans la solidarité

Répondant à la situation dramatique faite à la jeunesse de notre pays, une nouvelle aide « coup de pouce » vient d'être votée au dernier Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale (CCAS) en date du 20 janvier 2021 :

Cette aide est de 250 euros maximum, limitée à trois fois par an. La personne bénéficiaire doit avoir entre 16 et 30 ans, résider à Quetigny et ne pas disposer d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté (1 056 euros mensuels).

C'est une bonne nouvelle que nous saluons, mais qui reste encore symbolique pour de nombreux jeunes qui ne disposent d'aucun revenu.

Souhaitons qu'elle soit une étape vers la mise en place d'un complément de ressources régulier, seul rempart efficace contre la pauvreté qui s'est encore développée avec la crise sanitaire.

Ci-dessous la tribune de Réinventons Quetigny à paraître dans le prochain bulletin municipal *Vivre à Quetigny*.

Meilleure année à toutes et tous !

Cette période de crise est difficile, mais les conséquences ne sont pas les mêmes selon les situations personnelles et familiales. Le chômage a explosé, entraînant encore davantage de nos concitoyens dans la pauvreté. Dans les quartiers populaires de notre ville, plus de 40 % vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec son lot de difficultés quotidiennes et souvent de solitude.

*Pour faire face à cette pauvreté, les associations de solidarité et les services sociaux de la Municipalité sont en première ligne et restent mobilisés pour l'aide alimentaire, financière, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. **



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Achat groupé d'électricité : prudence !

La presse locale nous a informés que la commune de Chevigny-Saint-Sauveur a souscrit pour ses habitants un achat groupé de gaz et d'électricité auprès de la société Wikipower (société belge dont la filiale française est basée à Dijon) afin de faire baisser les tarifs pour les consommateurs.

Effectivement, malgré les promesses de baisse des prix par l'ouverture au marché de la distribution d'énergie en 2007, les prix n'ont fait qu'augmenter, en particulier celui de l'électricité (60,36 %). On comprend très bien qu'il est tentant et légitime de souscrire à ce type de contrat surtout pour le gaz, mais il faut être plus prudent en ce qui concerne l'électricité qui est vendue comme « verte » à ces consommateurs.

En effet, lorsqu'un producteur d'électricité renouvelable met sa production sur le marché, il doit obligatoirement produire en même temps des "garanties d'origine" (1 unité garantie d'origine par MWh). Or ces garanties d'origine (GO) sont mises sur le marché européen et peuvent être achetées indépendamment de l'électricité produite, ce qui permet à des distributeurs de *verdir* leur électricité en achetant des GO, sans que le consommateur ait la certitude que l'électricité qu'il paye est bien d'origine renouvelable. D'ailleurs, sur le [site de Wikipower](#), on ne trouve pas la liste des distributeurs que l'entreprise démarché. Beaucoup de distributeurs prétendent offrir de l'électricité « verte » mais c'est souvent de l'électricité « grise » avec un mélange d'électricité renouvelable, nucléaire et d'origine fossile.

Pour en savoir plus :

<https://www.greenpeace.fr/electricite-guide-vert-fournisseurs/>

https://www.francetvinfo.fr/economie/electricite-louverture-d-edf-a-la-concurrence-a-fait-grimper-les-prix_4280081.html

Nous pensons que nous devons aller plus loin dans la solidarité. Face à une crise qui dure et dont les conséquences se prolongeront sans doute plusieurs années, nous devons mettre en place une mesure durable qui permette à chacun de vivre dignement. C'est avant tout le rôle de l'État en relevant le niveau des minima sociaux. Mais c'est aussi le rôle de notre commune. Au cours des dernières élections municipales, les listes Quetigny demain et Réinventons Quetigny ont proposé aux Quetignois d'examiner la possibilité de mettre en place un complément de ressources pour que personne dans notre ville ne vive en dessous du seuil de pauvreté.

C'est un engagement très fort, dont il nous faut mesurer les implications sociales, financières, juridiques et administratives, mais que nous devons tenir ensemble, par-delà les sensibilités politiques. Les membres de RQ sont prêts à s'y impliquer.

Les élu·e·s du Groupe Réinventons Quetigny



La Lettre

n° 5

février 2021

Parc Baudin-Mirande à Dijon : une première victoire

Derrière les murs du numéro 7 de la rue de Mirande à Dijon, se cachent un parc de 4 000 m² et une maison qui accueillait les ex-colonels de la BA 102. Propriété de l'État qui le destinait à la vente au promoteur immobilier Kaufman & Broad pour la construction d'une centaine de logements, le parc « Baudin-Mirande » sera-t-il finalement destiné à devenir un espace public ?

Cette propriété de l'État destinée aux colonels de l'armée de l'air commandant la BA 102 avait fait l'objet, en juillet 2019, d'un compromis de vente avec Kaufman & Broad Bourgogne-Franche-Comté pour la construction d'un immeuble d'une centaine de logements. La ville de Dijon ayant renoncé à exercer son droit de préemption, l'État, propriétaire des lieux, a signé ce compromis pour la somme de 4,55 millions d'euros, conditionnant la vente au dépôt d'un permis de construire avant le 31/12/2020.

Un collectif de riverains (Collectif pour la sauvegarde du parc « Baudin-Mirande ») s'est constitué pour s'opposer à ce projet afin de conserver cet îlot de verdure dans un quartier déjà très bétonné. Un groupe de Dijonnais a décidé d'occuper les lieux début décembre 2020 et de l'ouvrir aux habitants du quartier le dimanche. Lire ici.

L'État a immédiatement saisi le juge des référés et obtenu une ordonnance d'expulsion exécutée le 8 janvier 2021. Au 31/12/2020, Kaufman et Broad n'ayant pas déposé de permis de construire, le projet de logements est devenu caduc.

On ne peut pas ne pas s'interroger sur ce projet. Pourquoi la ville de Dijon ne s'est-elle pas portée acquéreur ? Trop cher aux dires de F. Rebsamen ? On peut en douter au regard d'autres dépenses

comme le projet d'une tribune de foot tout béton d'un montant de 4,7 millions d'euros ou des dizaines de millions engloutis dans l'Écoparc de l'Est Dijonnais où n'affluent toujours pas les entreprises et les milliers d'emplois annoncés. Et pourquoi Kaufman & Broad ont-ils abandonné ? Par peur d'une mobilisation populaire ? Au vu des coûts de terrassement et de fouilles plus élevées que prévu ?

Est ce que le costume ne devient pas trop grand ? Quand on circule dans Dijon, le nombre d'immeubles en construction est vertigineux ! Qui va habiter tous ces logements empilés les uns sur les autres, à l'heure où on a compris que la ville dense n'est pas le meilleur choix en cas d'épidémie et de confinement ?

Quoi qu'il en soit, c'est une victoire pour les riverains, dont nous saluons la mobilisation et à qui nous apportons notre soutien. Ils-elles ont fait à Dijon ce que nous aurions dû faire à Quetigny contre la bétonisation de la place centrale.



La Lettre

n° 5

février 2021

Un budget primitif de la Métropole à la hauteur des enjeux ?

La présidence du Conseil métropolitain de Dijon a publié à l'occasion du débat d'orientations budgétaires une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2021, bourrée de chiffres... et d'autosatisfaction. Nous ne partageons pas cette euphorie !

Si l'on résume, la gestion passée est remarquable et l'avenir, en dépit de la crise sanitaire, radieux : Les grands axes de développement de la métropole sont maintenus. Le niveau d'investissement est "consolidé" mais "calibré" ; l'enseignement supérieur sera développé ; les filières santé, agro-alimentaire, numérique dynamisées ; les entreprises en difficulté soutenues ; un système d'alimentation durable (avec légumerie centralisée) sera mis en place à l'horizon 2030 ; les énergies renouvelables, la gestion durable de l'eau, les déplacements doux, le tri sélectif feront de la métropole dijonnaise une référence en matière environnementale... le tout avec un "réendettement limité et soutenable".

Nous pensons que cette double revendication d'une continuité dans les projets et d'une gestion financière rigoureuse ne prend pas suffisamment en compte l'impact de la pandémie et, plus généralement, celui des choix néfastes du passé. Même si nous approuvons une partie des choix effectués par François Rebsamen pour la métropole (tram) ou pour la ville de Dijon (musée), nous pensons qu'il est urgent d'anticiper les bouleversements qui résulteront de la crise sanitaire et sociale et de traiter les conséquences d'une prise en compte insuffisante des dégâts environnementaux de notre modèle économique. Parmi les attributions de la métropole figurent désormais celles qui relevaient jusqu'à présent du département : aide au logement, aide aux personnes à retrouver ou à développer leur autonomie de vie, insertion, aide aux jeunes en difficulté, prévention auprès des

familles en rupture avec leur milieu ; toutes ces missions sont très rapidement présentées en fin de liste et de façon extrêmement vague, comme si la présidence de la métropole était plus soucieuse du parachèvement de son œuvre que des souffrances des habitants... Ajoutons que Quetigny n'est pas citée dans les 23 pages de ce texte.

Il est vrai qu'une opposition déterminée défendant nos valeurs de démocratie, de solidarité et d'écologie manque, au sein de cette assemblée largement dominée par le groupe PS, MoDem, MR, RC-Cap21, UDE, PRG, et où la principale opposition est celle de la droite Agir ensemble pour Dijon. La liste dont nous étions les plus proches à Dijon, Dijon en commun, bien qu'ayant dépassé les 5 % au 1er tour, n'a pas souhaité fusionner avec une autre liste. Ainsi, très rares sont les conseillers communautaires qui partagent nos vues.

Nous sommes d'accord avec une bonne partie des critiques exprimées par Olivier Muller au nom de la liste Dijon écologiste et solidaire. Non seulement il a opportunément apporté son soutien aux partisans – qualifiés par la droite de "mouvance anarcho-zadiste" ! – de la création d'un parc public rue Jean-Baptiste Baudin (voir notre article), mais il s'est montré assez sévère, par exemple, sur les exonérations de taxes pour les gros producteurs, sur le maintien de vols commerciaux à l'aéroport, sur les nouvelles dépenses pour le stade Gaston Gérard, et sur le manque d'ambition écologique de l'ensemble du projet de budget.

N'attendons pas trop de cette institution métropolitaine qui, éloignée des citoyens de nos communes, limite les marges de manœuvre des municipalités et se laisse facilement influencer par les "décideurs" économiques locaux ou par les technocrates.

Pour plus de détails :

Texte de la Métropole : "présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles" :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/5/bpmetr21.pdf>

Vidéo du débat d'orientations budgétaires du 17 décembre (voir en particulier l'intervention d'Olivier Muller vers 1 h 30) :

<https://www.metropole-dijon.fr/dijon-metropole/le-conseil-metropolitain/ordre-du-jour-live-et-videos>



La Lettre

n° 5

février 2021

L'interview du mois : rencontre avec 7 jeunes, étudiant·e·s à Dijon

Ils nous parlent des actions de solidarité qu'ils mènent sur l'agglomération, mais aussi de leur situation d'étudiants confinés et de leurs attentes. Nous avons rencontré :

Ismail, en 5ème année de pharmacie et originaire de Quetigny, qui a participé à la création de l'association « Jeunesse citoyenne de Quetigny »

Loukmane, de Chalon, en 3ème année de médecine

Ossama, de St Claude (Jura), en licence pro en alternance marketing opérationnel à Quetigny

Aymane, de Dijon, en BTS "méthodes exploitation logistique"

Inès, d'un village à côté de Chalon, en 3ème année de médecine

Estelle, de Dijon, en 2ème année d'IAE (École universitaire de management)

Amine, de Saint-Claude, en 2ème année d'IAE, et président de la toute jeune association « Instants de rêve ».

Qu'est-ce que l'association « Instant de rêve » ?

Amine : 4 jeunes ici présents en font partie. Elle regroupe une quarantaine d'étudiants, la majorité n'est pas de Dijon. On fait des maraudes : on visite des foyers, des squats, on apporte de la nourriture, des vêtements, on s'adresse à tout public qui en a besoin.

Comment vous avez eu l'idée de ces actions ?

Estelle : Le 19 décembre, il y avait une maraude organisée par des étudiants. On s'est dit : « pourquoi pas ? ».

Ossama : On m'a demandé de faire les affiches, et j'ai eu envie de participer et de proposer à d'autres. On a ensuite vu qu'on était tous motivés.

Amine : J'avais cette idée depuis longtemps. C'est tout un cheminement, on s'est dit « c'est le moment ». À la fin de la maraude, on a tous eu envie de continuer et on n'a pas lâché. On a eu envie de structurer la chose.

Amine : On a tous besoin de renouveau, car les cours à distance c'est pas très motivant !

Ismail : Plusieurs membres de l'association Jeunesse Citoyenne de Quetigny étaient également présents le 19 décembre. Nous avons apporté notre contribution et fait connaissance avec l'ensemble du groupe. Nous avons fortement apprécié ces élans de solidarité de la part d'étudiants qui ne sont pas de Dijon (pour la majorité d'entre eux), ce qui nous a d'autant plus motivés pour leur prêter main-forte.

Comment vous vous financez ?

Estelle : c'est varié, il y a de tout. Au début, tous les membres donnent ; énormément de choses viennent de chez nous, par exemple les habits qu'on donne. On a tout type de dons, nourriture, vêtements, etc.

Amine : Et il y a des cagnottes en ligne, on se débrouille.

Et vous êtes bien accueillis ?

Tous : Oui ! Et ça permet de changer les idées !

Ossama : Mais il faut y aller avec des pincettes, ne pas être envahissant, prévenir, respecter les mesures sanitaires. On va voir surtout des réfugiés.

Et comment vous vivez la situation actuelle de confinement ?

Estelle : Moi, personnellement, je le vis bien, je pense que c'est grâce à ça justement. Je me suis adaptée aux cours à distance, mais là j'ai toute une vie avec de vraies personnes.

XXXX : Moi, je n'aime pas les cours à distance !

XXXX : L'école, c'est toute une vie, c'est les dernières années où on peut en profiter... Les études, c'est les belles années. On n'a pas de chance : on n'a pas de culture, on n'a pas de sport... D'ailleurs, on voulait proposer des sorties aux enfants, mais tout est fermé !

Ismail : À ce propos, un rassemblement étudiant a eu lieu récemment au niveau du campus, avec différentes revendications, dont notamment le désir de reprendre les cours en présentiel.

Inès : Dans mes études, il y a énormément de temps de révision. Depuis 4 ans, je m'étais bien organisée pour être en concentration optimale et donner le meilleur de moi-même. Tout a été chamboulé. J'ai été angoissée, je me retrouvais dans un cercle vicieux, je tournais sur moi-même, j'avais pris beaucoup de retard : j'ai passé les partiels de décembre dans une angoisse pas possible, avec la peur de ne pas valider mes examens ! Avant, je faisais du sport, je travaillais à la bibliothèque avec des horaires bien fixes. Mais tout a été chamboulé, même mon alimentation. J'ai une grande famille, on se voit souvent, mais là je n'ai pas pu retourner chez mes parents. Tout ça a porté préjudice à la qualité de mes études. Et là, les cours n'ont pas arrêté, on a une charge de travail comme si tout était normal. Il n'y a aucune considération pour l'impact psychologique, surtout en médecine où c'est très dur.

On est en stage tous les matins.

Loukmane : Mais il y a eu des coupures dans les stages, deux fois on n'a pas terminé.
Inès : L'an prochain, c'est l'externat. La 3ème année nous y prépare, on apprend à concilier l'hôpital et la vie universitaire, mais là, on est perdu. Normalement, en 3ème année, on a acquis énormément de choses, par ex. faire / lire un ECG, mais nous on ne sait rien faire. À cause des coupures dans les stages.

Loukmane : En 1ère année, il y a eu une réforme. Les 1ère année n'ont pas eu leur classement du 1er semestre, donc ils ne savent pas où se situer, ils ne savent pas quoi choisir comme spécialité, ils en ont plus qu'avant. On dit que ce n'est plus un concours mais un examen, mais ce n'est pas vrai. Ils sont perdus, il y a eu des suicides à la Sorbonne il y a 2 ou 3 semaines, à cause de ça, réforme plus Covid.

(NDLR : Inès et Loukmane encadrent des étudiants de 1ère année. Ils sont bénévoles, et le font car eux-mêmes ont bénéficié de cet encadrement qui les a aidés à réussir.)

Et qu'est-ce que vous souhaitez, qu'est-ce qui vous paraît important en ce moment ?

Tous : Le retour en cours !

Amine : Surtout qu'à l'école, les consignes sanitaires sont bien respectées. Je trouve que l'organisation des classes, ça va.

Loukmane : Le 1er confinement, ça a été un coup de massue ; pendant une semaine, je n'avais pas la force de travailler. Même maintenant, je ne retrouve pas mon organisation d'avant, car psychologiquement, le fait de s'habiller et d'aller en cours, ça impose un rythme.

Ismail : Une des demandes qui revient de façon récurrente, chez une grande partie des étudiants, est, comme on l'a évoqué précédemment, la reprise des cours en présentiel. D'ailleurs, j'ai pu échanger personnellement à ce sujet avec des représentants de l'association des étudiants de pharmacie, et ils vont également dans ce sens.

Ossama : En septembre, ça allait, on avait retrouvé le goût de la vie. Et là, je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas aller en cours.

Pourtant certains continuent d'aller en cours : classes préparatoires, BTS ?

Ossama : On n'est pas considéré. Le nombre de cas ne baisse pas alors que les facs sont fermées. Je ne comprends pas qu'on mette tout un pays en péril, les étudiants qui se suicident, on n'a pas de vrais chiffres, mais c'est des chiffres qui n'ont jamais existé !

Inès : Même sans parler de suicide, le décrochage scolaire ! Les classes se vident de moitié.

Loukmane : J'ai des amis de 3ème année que j'admirais, qui étaient très assidus, sérieux, et qui ont décroché ! Ils n'ont plus la volonté de travailler.

Inès : Je me sens comme une déscolarisée, chaque jour ça se répète... J'essaie de travailler tous les jours, de réviser tous les jours...

Est-ce qu'il y a beaucoup d'étudiants malades du Covid ?

Ossama : On n'a pas le sentiment qu'il y en ait beaucoup. J'ai plus entendu des jeunes en dépression que de malades du covid.

Ismail : Je suis actuellement en stage en service de médecine intensive réanimation, et le moins que je puisse dire à mon niveau, c'est que le plus souvent les patients « covid » qu'on a dans notre service sont des personnes d'un certain âge et qui sont polyopathologiques.

Est-ce que vous pensez vous faire vacciner ? Si on vous dit : « vous vous faites vacciner et on ouvre les facs » ?

- Tout dépend des conditions.
- J'ai pas confiance, tu peux quand même transmettre le covid. Je ne sais pas si le vaccin va contrôler la maladie. On ne sait pas si ça a de l'effet sur les nouveaux variants...
- On n'est pas chaud, on n'a pas assez d'information.
- Cela a été mis en place pour les cas graves, pour alléger la réanimation.
- Ils vont nous l'imposer indirectement...

Votre principale demande, c'est de retourner en cours : comment vous voyez ce retour ?

Loukmane : Je vois pas comment on peut faire plus que ça. En début d'année, c'était très bien organisé, avec des sièges mis hors service, avec un roulement.

XXXX : C'était très bien comme ça, avec des demi-groupes, des sens de circulation. Ismaïl : D'après ce que j'ai pu entendre à ce propos, les revendications des étudiants rejoignent de manière générale les revendications du reste de la population : réouvrir les salles de sport, les restaurants, etc. En clair, tout ce qui favorise la vie sociale.

Les restaus U sont ouverts ? Les repas à 1 € au CROUS, ça marche ? Et vous savez si les étudiants ont des problèmes pour s'alimenter ?

- Au restau U, c'est repas à emporter. Et ça marche, il y a même des sacrées files d'attente !
- Moi, j'y vais tous les jours.

Ossama : L'autre jour, je suis passé sur France 3 avec une dame du Secours Catholique ; elle m'a dit que ces derniers jours, beaucoup d'étudiants leur demandent pour faire du bénévolat et — pourquoi pas ? — avoir un petit billet. Ils ont perdu tous leurs petits boulots qui les aidaient...

Des mesures d'aide ont été votées par la Métropole, vous en avez entendu parler ?

XXXX : C'est un peu le problème de l'État actuel, il parle beaucoup en chiffres, mais le peuple, il s'en fout des chiffres. On donne 30 000 € d'aide ici, 40 000 € là, mais en ce moment, on veut du concret. Les gens d'en haut ne savent pas ce qui se passe en bas.

Qu'est ce que vous pensez du fait que le gouvernement ne veut pas mettre en place un RSA jeunes, mais des aides à l'emploi ?

Inès : Je ne peux pas me permettre de travailler, car sinon je ne pourrais pas faire mes études. J'ai 103 € de bourse par mois. Parce que mon père a eu une fois une prime, et que ça a baissé ma bourse. Avec les études de médecine, je ne peux pas travailler à côté. Et j'ai 150 € de loyer au CROUS. J'ai demandé un traitement de faveur au CROUS, ils n'ont rien voulu savoir. Le salaire arrive à partir de la 7ème année. J'ai dû faire un crédit de 10 000 € pour payer mes études. En externat (en 4ème année), on sera payé 200 € ! C'est très compliqué, en début d'année je me serrais la ceinture. J'ai 3 petits frères et sœurs, je les mettais en difficulté, j'ai dit à mes parents qui essayaient de m'aider : « je vais faire un crédit ». C'est triste de se dire : « j'ai 21 ans et j'ai déjà un crédit »...

On cherche à s'en sortir, à faire des études ambitieuses, à sortir la tête de l'eau, à ne pas connaître forcément la vie que nos parents ont eue, mais c'est très difficile !

Estelle : Moi j'ai de la chance, j'habite à Dijon, je suis toujours chez mes parents et j'ai le temps d'avoir un petit travail à côté. Je travaillais à la Toison d'Or, le magasin a fermé. C'est compliqué pour trouver. Au 2ème confinement j'ai trouvé dans une agence de baby sitting, ça marche comme l'intérim, on m'appelle quand ils en ont besoin. Je travaille 40 heures dans le mois ou zéro. Les horaires et les revenus ne sont pas réguliers. C'est difficile de s'organiser.

Loukmane : On a une amie en médecine qui travaille de nuit comme aide-soignante, je ne sais pas comment elle fait, elle cumule tout, le travail, les cours, les révisions...

Et comment voyez-vous l'avenir ?

Estelle : Incertain ! Je voulais faire Erasmus en Italie, j'ai été prise, j'allais partir, mais il y a eu le confinement donc j'ai annulé. J'ai recandidaté, mais il me reste 10 jours pour décider de partir en Espagne en septembre, 10 jours, et après c'est annulé ! C'est dur de décider !

XXXX : J'ai une seule question : Est-ce qu'un jour on va reprendre la vie d'avant ? Plus le temps passe, plus il y a du désespoir.

Inès : On a l'impression d'un gouffre sans fin ! À peine on arrive à voir la lumière, ça recommence.

XXXX : C'est un peu ce qui s'est passé en septembre : on s'est dit : « ça y est, on va reprendre une vie normale », on avait de l'espoir, mais c'est fini.

Ismail : Selon moi, le point positif à retenir est avant toute chose cette vague spontanée d'actions de solidarité, notamment via des structures comme celles-ci (associations étudiantes entre autres) ; mais globalement, l'avenir reste extrêmement flou.

Amine : Même nous pour les associations, la future nouvelle vague éventuelle, ça nous bloque dans nos projets.

Ossama : Ça donne une bonne image. Ça montre que nous les étudiants, malgré qu'on est dans une difficulté réelle, on se pousse, et on est motivé aussi !

Déjà dans le 1er confinement, il y a eu des actions de solidarité, mais vous êtes peut-être plus organisés maintenant ? Cela apparaît plus organisé...

Ismail : Avec l'association Jeunesse citoyenne de Quetigny, des actions de ce type étaient déjà menées depuis un certain temps. C'est initialement un mouvement collectif spontané, qui a débouché ensuite sur une véritable organisation, plus structurée. Ceci n'est pas la vocation première de notre association, c'était également une façon de montrer aux plus jeunes d'entre nous un certain « exemple » en les faisant participer directement. Ces actions ont été très appréciées par les bénéficiaires d'une part, et cela a été par ailleurs très gratifiant pour nous en retour.

C'est important de le faire savoir, à Quetigny ?

C'est vrai que localement, il se disait beaucoup de choses après l'été qui a été un peu agité à Quetigny, mais aussi à Chenôve. Mais on est là aussi pour ça, pour donner une autre image que ce que l'on connaît d'habitude. Ça donne une autre image de la jeunesse !

D'autres choses à ajouter ?

Inès : On demande juste des changements concrets, car à chaque annonce de Jean Castex, c'est « Oui, j'apporte tout mon soutien aux étudiants », mais on en fait quoi du soutien ? on veut des choses concrètes !

XXX : Moi, je ne prends plus la peine de regarder...

XXX : Moi non plus !

Vous avez des amis qui travaillent, qui ne sont pas étudiants ? Comment ça se passe pour eux ?

Estelle : Ils ont beaucoup de difficulté à trouver du travail. Je connais une personne qui était en Espagne, elle a été obligée de revenir, elle cherche du travail désespérément depuis fin août, elle a un loyer sur le dos, elle hésite à repartir. Elle se demande où elle est le mieux, en France ou en Espagne.

Ossama : Moi, je trouve que les entreprises ne jouent pas le jeu (avec les aides à l'alternance - *NDLR*). J'ai fait plus de 200 demandes pour ma formation en alternance. Sur les 200, j'ai même pas dû avoir 100 réponses ! Sur une classe de 25, il n'y en a que 2 qui ont trouvé, alors que la rentrée était à 1 mois. Oui, les entreprises ne jouent pas le jeu, alors que l'État a fait un pas vers nous, a mis en place une aide. Après, ça n'intéressait peut-être pas d'avoir un alternant, il faut le former... Et oui, il y a aussi de l'incertitude.

Ismail : Puisque l'on évoque le travail, j'ai par rapport à ce sujet plusieurs retours d'amis, et notamment par certains engagés dans une association de bienfaisance au niveau du quartier des Grésilles. Ils disposent d'un pôle dédié à l'insertion à l'emploi, et effectivement, ces derniers mois, ils constatent que les procédures sont ralenties à tous les niveaux.

À leur arrivée, et au moment de nous quitter, ces jeunes nous remercient de leur avoir donné la parole :

- Personne ne nous écoute jamais !
- En fac, il n'y a pas d'instance pour être écoutés. Les décisions tombent d'en haut.
- Les syndicats étudiants sont mis devant le fait accompli. Ils font des rapports sur la situation, des demandes, mais ça ne sert à rien.

Fait à Quetigny , le 5 février 2021.

Pour aller plus loin :

<https://www.infos-dijon.com/news/campus/sur-le-campus/dijon-on-meurt-d-angoisse-et-le-gouvernement-ne-fait-rien-s-indignent-les-etudiants.html>



La Lettre

n° 5

février 2021

La jeunesse, victime collatérale du Covid-19

Réputée plus armée pour résister aux assauts du virus, la jeunesse ne meurt pas du Covid, sauf malheureusement pour quelques-un·e·s d'entre eux/elles. Mais les conséquences de l'épidémie sur son état sont très graves. Isolement, pauvreté, démotivation pour poursuivre les études, sentiment d'obtenir des diplômes dévalués (diplômes « zoom »), perte de confiance dans l'avenir : son quotidien comme son horizon de vie sont très durs.

Les jeunes sont les victimes collatérales d'une politique d'État qui se cache sous des dehors « protecteurs ».

Après avoir retiré de son vocabulaire le terme de « relâchement » et avoir enfin cessé de stigmatiser la jeunesse comme voie de circulation du virus, de la culpabiliser de transmettre un virus qui tuait les plus âgé·e·s (dans la solitude organisée des EHPAD), voilà que le gouvernement se réveille et pense à nos jeunes !

OUI MAIS :

- il pense aux jeunes mais refuse de mettre en place un revenu minimum pour les jeunes type RSA : ce sont les entreprises qui éventuellement voudront bien les embaucher qui seront aidées. Elles toucheront 4 000 € de compensation de « charges » pour un CDD de 3 mois au moins, ou un CDI, ou bien 5 000 € pour le recrutement d'un alternant (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) de moins de 18 ans et de 8 000 € si celui-ci a plus de 18 ans. On retrouve bien là la vieille philosophie recyclée de la droite ultra-libérale : « hors le travail, point de salut ». Encore faudrait-il qu'il y ait du travail !

- il pense aux jeunes mais refuse le retour des étudiants de faculté dans les salles de cours (ils n'ont droit qu'à 1 jour par semaine de présence seulement !) où ils peuvent avoir de vrais échanges avec leurs enseignants et leurs collègues étudiants, échanges indispensables pour une vraie formation.

Mais ce confinement si dur de la jeunesse, qui s'ajoute au couvre-feu, aux interdictions des lieux de vie sociale (cinéma, bars, concerts) a-t-il un sens quand par ailleurs les étudiants des classes préparatoires, BTS et autres formations professionnelles continuent, eux, d'aller en cours ? Il y a là une source d'inégalité qui n'a aucun sens.

Et de même dans les lycées, les collèges, les écoles, que ce soit à la cantine ou en cours, aucun moyen n'est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation pour une vraie politique préventive de propagation du virus.

Par exemple, dans les écoles et établissements, le dépistage n'est pas systématiquement demandé dans les cas suspects. Et il faut 3 cas dépistés dans une école ou un établissement sur une période de 7 jours, pour qu'un test soit proposé à tous. Ce dépistage est laissé à la bonne volonté des parents comme des enseignants. D'où un fort sentiment chez ces dernier-e-s de ne pas être pri-se-s en compte.

C'est la politique du tout ou rien !

Conseillés par des communicants (la société BVA par exemple), E. Macron et son gouvernement modifient leur discours en fonction des résultats qu'ils veulent obtenir dans nos comportements (par exemple s'auto-autoriser à sortir en cas de confinement). Un régime d'exception s'est créé, dont les contradictions (« Tout ou Rien ») nous sautent aux yeux : autorisation des offices religieux et pas des cinémas et des théâtres, lycéens en cours et pas les étudiants, grandes surfaces ouvertes aux plus hauts pics de l'épidémie et pas les lieux de culture, pas de jauge dans les transports en commun... Le tout en louvoyant sur les questions essentielles : les masques, les tests, la situation grave de l'hôpital, la recherche sur la maladie...

En faisant de la politique sanitaire une politique répressive, qui nous habitue à toutes sortes de contrôles, de gestes, de comportements, le gouvernement ne nous rend pas notre pouvoir d'agir de façon responsable. Au contraire, il y a « ceux qui respectent » et « ceux qui ne respectent pas », qui sont stigmatisés. Or il n'y a pas pour l'instant de produit miracle pour éradiquer l'épidémie. Il faut donc passer à autre chose que la politique du « tout ou rien » et de la répression.

Dans nos entourages familiaux, nous constatons à quel point la jeunesse est soucieuse de la santé des plus âgés. Pourquoi ne pas faire confiance à son esprit de responsabilité, lui laisser la capacité de s'organiser avec les responsables des universités, des formations, et la sortir enfin du marasme dans lequel elle est enfermée ?

De la même façon, pourquoi ne pas faire confiance à l'ensemble de la population pour participer à un niveau qui lui est accessible (travail, association, commune, lieu de vie...) à l'organisation de la lutte contre la propagation du virus, imaginer des solutions aux difficultés rencontrées ? Bien sûr, il y a des débats, et c'est normal, mais on peut avoir confiance dans l'esprit d'initiative et de responsabilité de nos concitoyens. Lors du premier confinement, cet élan a eu lieu, malgré la nouveauté et la gravité de la situation.

Et surtout, il ne faut pas que le Covid, qui épargne les jeunes, mette leur vie en miettes.

Pour aller plus loin :

Barbara STIEGLER : De la démocratie en pandémie : santé, recherche, éducation, Paris, Gallimard, coll. « Tracts », 2021, 64 p.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14189>

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-les-reponses-vos-questions-306136>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Les jeunes souffrent le plus de la solitude

La solitude, on en parle. On l'appréhende. On admire celles et ceux qui s'engagent, à titre individuel ou au sein d'une association, pour que d'autres se sentent moins seuls. L'enquête de l'IFOP menée en décembre 2020 pour l'association « Astrée » dont la mission est de « rompre la solitude à tout âge » donne un éclairage instructif sur une réalité encore aggravée par la crise sanitaire.

Dans un contexte marqué par cette crise, le sentiment de solitude progresse au sein de la population : 18 % de nos concitoyen·ne·s déclarent se sentir seul·e·s pendant la crise, contre 13 % précédemment.

Voir les résultats de l'enquête de l'IFOP :

<https://drive.google.com/file/d/1os1470OyZa1RjL9ODu66JOTKLHWW5N7W/view>

Ce sentiment de solitude apparaît fortement chez 30 % des célibataires interrogés, 29 % des personnes les plus pauvres (contre 10 % chez les plus aisées) et 26 % des demandeurs d'emploi. Ces situations qui se cumulent plus souvent chez les jeunes expliquent sans doute pourquoi ces derniers sont les plus nombreux à en faire état. Si la solitude, dans l'opinion, est avant tout associée à la vieillesse, ce sont surtout les jeunes qui en souffrent : 27 % des jeunes de 18 à 24 ans, contre 10 % des 65-74 ans et 16 % des 75 ans et plus.

Plus de 80 % de la population estiment que la solitude est un problème important ou très important. Pourtant les pouvoirs publics ne sont pas perçus comme des acteurs dignes de confiance pour la combattre. À la question « à qui faites-vous d'abord confiance pour réduire la solitude ? », les réponses plébiscitent les associations (35 %) et les personnes du quotidien (30 %). Les élus locaux ne représentent que 4 % des réponses et le Gouvernement et les Employeurs seulement 1 %. Avec 2 % des réponses,

les technologies de communication ne sont pas davantage considérées comme un moyen de rompre cette solitude (voir [notre article](#) sur la "révolution" technologique).

Est-ce vraiment étonnant quand on sait que les jeunes de moins de 25 ans sont exclus du RSA (revenu de solidarité active) et que près de 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ? Lorsqu'on est privé des moyens de vivre dignement, on est de fait exclu d'une vie sociale indispensable pour rompre la solitude. C'est bien l'indigence des politiques publiques en matière d'emploi, d'insertion et d'aide aux plus démunis qui explique ce manque total de confiance de nos concitoyen·ne·s envers leurs représentants pour réduire la solitude.



La Lettre

n° 5

février 2021

À propos de Révolution (industrielle, française, numérique...)

Le numérique du futur est actuellement l'objet d'âpres batailles, à travers le déploiement de la 5G, tandis que la 6G se pointe déjà à l'horizon. Au-delà de la bataille économique (qui va manger le gâteau ?), environnementale (quels dégâts pour la planète ?) ou sanitaire (quelles conséquences sur la santé ?), l'épidémie du Covid est venue (re)poser la question : une "révolution" pour quoi faire ?

Un objectif : augmenter le débit et donc les connexions

1G et 2G transmettaient la parole, 3G les SMS/MMS, 4G l'internet. La 5G promet les objets connectés et l'internet des objets, la vidéo ultra-rapide, la ville dite "intelligente"... et la circulation de milliards de données (les nôtres).

De quoi parle-t-on à propos de nouvelle révolution industrielle?

Les promoteurs de cette nouvelle technologie nous annoncent une "révolution" qui doit remodeler la société, le travail, le capitalisme, la culture et même la démocratie. Ils la comparent ainsi à la Révolution industrielle, nous imposant son imaginaire pour façonner nos comportements.

Dans la réalité, la Révolution industrielle est un mythe qui s'est construit en opposition à la Révolution française inspirant la peur aux élites : l'une est pacifique, l'autre violente ; l'une est continue, l'autre faite de soubresauts. Ce mythe fait l'impasse sur la violence des luttes que la Révolution industrielle a suscitées, et la violence de la domination qu'elle a exercée en Europe comme dans les régions du monde qui ont été colonisées pour alimenter la machine industrielle. Ce mythe place l'Occident, ses techniques et ses "géniaux" inventeurs au-dessus du reste du monde. Il présente les mutations qui ont

eu lieu comme inéluctables. C'est une vision simpliste qui ne dit rien d'un processus compliqué, et qui a varié avec le temps : pendant les Trente Glorieuses, cette image, renvoyée par le mythe de la croissance, est devenue particulièrement valorisante.

Les gains de productivité découlant des techniques deviennent alors le but de toute l'organisation sociale, la préoccupation essentielle de l'économie et des politiques.

Une révolution pour résoudre la crise ?

Nous subissons une crise mondiale, sociale, environnementale, doublée maintenant d'une crise sanitaire aux conséquences immenses. Elle met à mal la démocratie.

Ce constat qui s'impose à tous est repris à leur compte par les entrepreneurs de la révolution numérique, qui nous proposent une véritable révolution industrielle pour faire face aux défis nouveaux qui sont devant nous : la technologie serait la solution à tous nos maux. Surfant sur la quête d'espoir que nous éprouvons tous, ils veulent que nous nous en remettions à de nouveaux "héros", les inventeurs d'un monde technologique que nous ne pouvons pas refuser. Pour cela, il faut formater les esprits, et ceux qui n'applaudissent pas à cette vision de l'avenir, voire la critiquent fortement, sont des "Amish", des rétrogrades. Mais c'est faire l'impasse sur les effets désastreux de cette "révolution" :

- sur les inégalités : un [rapport d'Oxfam](#) est sorti le 3 février, rapportant la montée continue des inégalités, que notre monde déjà très connecté n'a pas réussi à endiguer. Des fortunes colossales se fabriquent au fil de la circulation des données et des connexions, en particulier chez les détenteurs des entreprises de ces technologies. Celles-ci pèsent lourdement sur l'emploi, supprimant quantité de postes, et rendant des milliers de travailleurs esclaves d'algorithmes. La révolution numérique de la 5G va mettre des millions de travailleurs au chômage (on prévoit la perte de près de 50 % des emplois aux U.S.A. d'ici 10 à 20 ans).

- sur la démocratie : la surveillance généralisée avec la reconnaissance faciale, la "smart city" et ses multiples caméras de vidéosurveillance vont devenir la norme, sans que les citoyens puissent avoir prise sur ces outils. Les débats actuels sur la loi dite "de sécurité globale" nous fait pressentir le futur d'un gouvernement autoritaire. L'argument de la rapidité dans la prise de décision fera la place belle aux experts, annulant toute volonté de débat démocratique, qui prend nécessairement du temps.

- sur l'écologie : ces technologies consommeront toujours plus de métaux lourds, produits actuellement dans des conditions inhumaines dans des pays africains où les compagnies minières sont peu regardantes sur l'âge et les conditions de travail des mineurs. Elles consommeront toujours plus d'énergie pour établir toutes ces connexions, stocker les données... alors que c'est le contraire qu'il faut faire (voir : [les secrets inavouables de nos téléphones](#) - Élise Lucet, *Cash investigation*).

- sur notre santé : au-delà des controverses sur la dangerosité physique des ondes qui vont circuler, notre santé psychique est en jeu. Toujours plus de rapidité, de disponibilité pour être toujours connecté-e, de normalisation des comportements induits par les machines, va épuiser nos esprits. On voit déjà en germe cet épuisement dans le rapport au travail de nombreux salarié-e-s qui n'en peuvent plus des contraintes que leur impose le numérique.

Pour l'historien François Jarrige, "le secret dissimulé derrière l'annonce répétée de la troisième révolution industrielle" consiste à "éviter les remises en cause trop radicales, résorber les contestations qui s'élèvent en renouvelant l'utopie des technologies salvatrices qui résoudront naturellement tous les problèmes" (JARRIGE François, « Révolutions industrielles : histoire d'un mythe », Revue *Projet*, 2015/6 (N° 349), p. 14-21. DOI : 10.3917/pro.349.0014. URL : <https://www.cairn.info/revue-projet-2015-6-page-14.htm>).

Et le Covid dans tout ça ?

Il a fait l'effet d'un révélateur sur l'illusion du numérique comme ultime solution à tous nos maux, dans différents domaines de notre vie. Voici deux exemples :

- L'enseignement : depuis plusieurs années (déjà en 2015, le gouvernement caressait l'espoir de faire [des facs connectées](#), avec des cours à distance d'un bout du pays à l'autre, ce qui permettait des économies de moyens humains et matériels pour améliorer les conditions d'enseignement des facs en France.

"Parcoursup" avait déjà malmené de nombreux jeunes, en laissant certains sur le carreau. Mais le Covid, qui a laissé les étudiants seuls face à leurs écrans, a révélé à quel point ce projet est insensé. Les étudiants, comme les enseignants, ont besoin de se rencontrer "en vrai", et dans de bonnes conditions.

- La médecine : on nous vante l'exploit d'un chirurgien basé à Hong Kong qui pourrait, grâce à la 5G, opérer un patient à Dijon. Mais à quoi cela va-t-il servir si les hôpitaux n'ont pas les moyens d'assurer leurs missions au quotidien, faute de lits, de personnel ?

Le bonheur au bout de la connexion ?

Les promoteurs de la connexion ultra-rapide veulent créer de nouveaux besoins, une attente (tout comme la mise en scène de la sortie du nouvel Iphone, toujours plus "performant") : la 5G serait attendue comme le Messie par les entreprises, les citoyens. Mais qui rêve encore de la 5G ?

La fourchette connectée est par exemple un des nombreux gadgets que produisent des startups en vue de créer des besoins nouveaux : pourquoi avoir une fourchette qui régule le débit de notre repas alors qu'on ne régule pas l'industrie agro-alimentaire qui déverse dans les assiettes des plus pauvres des nourritures fabriquées à base de "produits" aux effets négatifs sur la santé (diabète, surpoids, cancers), comme le montre un [excellent film d'Arte](#).

Et que dire de tous ces objets qui mesurent, comparent les performances, notamment physiques, construisant des citoyens formés à l'esprit de compétition ?

Il est possible maintenant d'avoir des conditions de vie assurant un certain bien-être matériel. Mais à ce jour, tout le monde ne peut pas en disposer, certain·e·s de nos concitoyen·ne·s ont par exemple du mal à se chauffer ou ne disposent même pas d'un logement décent. Quel sens a la production de nouveaux gadgets, alors que certains ne disposent pas de l'essentiel ? Même si on est d'accord avec l'idée que la technique a pu et peut encore améliorer la vie dans certains domaines, le sentiment de bien-être ne peut venir de l'accumulation sans fin d'objets et de techniques.

La 5G nous interroge (comme d'autres techniques dans le passé) sur notre façon d'envisager la technique, de la considérer comme un objet sacré qui ferait des miracles, apporterait des solutions à tous nos maux ou comme un objet dont il faut examiner l'intérêt, la nécessité, et ce qu'elle a comme conséquences humaines, écologiques.

Les politiques doivent écouter les citoyens qui veulent mettre la technologie à l'épreuve de la réalité des "progrès" qu'elle procure. Même au niveau local, quand on demande à un maire de décider un moratoire sur la 5G, il a la possibilité d'entendre ces questions, et d'envoyer un signal fort à ses concitoyens comme aux responsables politiques.

Remerciements pour leurs écrits à François JARRIGE, Didier STUERGA (enseignants-chercheurs à l'Université de Bourgogne), François RUFFIN (député et journaliste), Dominique BOURG (philosophe), la revue REPORTERRE.

Pour aller plus loin :

JARRIGE François, [Technocritiques - du refus des machines à la contestation des technosciences](#), La Découverte, 2014 (*notre photo*).

<https://reporterre.net/Plongee-dans-l-univers-de-la-5G-merveille-ou-cauchemar>

<https://www.laquadrature.net/2020/10/10/sopposer-a-la-5g-pour-dire-notre-refus-de-linformatique-dominante/>

<https://www.laquadrature.net/2020/10/09/brisons-le-totem-de-la-5g/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Déchets nucléaires à Bure : l'Autorité Environnementale plus que critique

Depuis 2006, un « laboratoire de recherche géologique » a été installé à Bure (Meuse) pour étudier un projet de poubelle atomique souterraine, pardon ! un projet d'enfouissement géologique profonds de déchets radioactifs. Il faut rappeler qu'il s'agit d'enfouir des matériaux très dangereux et dont la durée de vie, pour certains, est de 100 000 ans... (cent mille). En 2016, la loi autorise le démarrage de CIGÉO (Centre industriel de stockage géologique) pour une phase pilote.

Depuis longtemps, de nombreux élus et habitants se sont mobilisés contre ce projet, mais depuis 2016, malgré les tentatives de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) d'acheter les élus locaux à coup de millions d'euros pour les communes de la région, la résistance s'est intensifiée. La répression aussi s'est intensifiée : les manifestations ont été violemment réprimées, la gendarmerie exerce un harcèlement quotidien des militants mais aussi des habitants, la justice criminalise les opposants (incrimination pour "association de malfaiteurs", par exemple).

Les débats publics ont montré leur inutilité puisque la décision (celle de l'enfouissement des déchets et du lieu) était prise ; le dernier (2013) a été boycotté par les opposants. Pour l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), l'ANDRA a dû déposer un dossier, et cette procédure devrait faire l'objet d'un débat public en 2021.

Dans un rapport de 56 pages, l'Autorité Environnementale éreinte le dossier de l'ANDRA.

Il est difficile de résumer en quelques lignes ce rapport, mais on peut en retirer quelques conclusions fortes :

- L'ANDRA assure que le stockage en couche profonde est considéré comme mature sur le plan

international, alors que partout ce type de stockage de produit dangereux rencontre des difficultés (Stocamine en Alsace, Asse en Allemagne).

- L'AE estime qu'il reste à démontrer que l'argile de Bure est le plus adapté pour engager l'avenir sur plusieurs millénaires et regrette que des études dans le granit, le schiste ou le sel n'aient pas été conduites et que seul le site de Bure ait bénéficié d'un laboratoire d'étude.
- La possibilité de récupérer les déchets en cas d'incident ou d'accident n'est toujours pas démontrée, difficulté déjà reconnue par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).
- Le projet n'aborde pas la liste et le caractère des déchets qui seraient enfouis.
- L'AE s'inquiète de la nappe phréatique qui est considérée par le Bureau de Recherche Géologique et minière (BRGM) comme stratégique pour l'alimentation en eau potable, et souhaiterait aussi que le potentiel géothermique du sous-sol soit à nouveau étudié.
- L'objectif affiché par l'ANDRA est de favoriser le développement économique de ces départements (Meuse et Haute-Marne), mais les éventualités d'incident ou d'accident sont très peu prises en compte. L'AE préconise même de limiter l'expansion démographique de la zone.
- Enfin, l'ANDRA néglige et minimise les conséquences sur la faune la flore et les eaux. La « zone puits » est implantée dans la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

L'avis de l'AE émet encore de nombreuses autres réserves et renforce les convictions des opposants à la poubelle nucléaire de Bure en confortant les critiques qui s'accumulent depuis longtemps. Manifestement, l'ANDRA n'est pas encore prête à pouvoir mettre en œuvre son projet délirant, mais il faudra encore de nombreux combats pour le lui faire abandonner.

Pour aller plus loin :

<https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-une-note-explosive-pointe-les-lacunes-du-projet-Cigeo#nh2>

<https://www.sortirdunucleaire.org/L-Autorite-environnementale-tacle-le-dossier-de>

<http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article982>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Projet *Hercule*... ou le pillage d'EDF

La production et la fourniture d'électricité restent un secteur essentiel de nos sociétés.

EDF, issue du programme du Conseil National de la Résistance, mettait en place en 1946 un service universel et un droit pour tout citoyen de recevoir cette énergie, quel que soit l'endroit et au même prix... Mais en 2004, EDF et GDF étaient séparés et devenaient sociétés anonymes ; puis GDF était privatisé par sa fusion avec Suez. En 2007, les 2 secteurs gaz et électricité s'ouvraient à la sainte concurrence... Mais c'était sans compter avec le vieil adage capitaliste : « Privatisons les profits, socialisons les dettes ».

Le projet Hercule, initié par la commission européenne, aiguillonné par les lobbies, souhaite déréguler ce secteur. Il s'agit de renationaliser EDF pour un coût minimum et de placer les actifs de production dans une filiale publique : EDF bleu. Cette filiale détiendrait une régie publique hydraulique, EDF Azur. Pierre d'achoppement avec la commission européenne et source de probables longues négociations, sans compter la résistance syndicale et l'intervention des partis de gauche, EDF verte, séparée, regrouperait, avec le renouvelable, les activités commerciales et services adossés aux filiales de distribution, appelés à être privatisés (parce que rentables ?). Enedis (réseaux locaux) se rapprocherait du réseau principal RTE. Nucléaire et hydraulique, ainsi que la dette, seraient contrôlés par l'État. Bref, ce serait la fin d'EDF !

L'État français, à la fois régulateur, stratège et actionnaire, est piégé par ses contradictions. L'orthodoxie de la concurrence chère à Bruxelles pèsera lourd dans les choix opérés. Une addition de 46 à 60-70 milliards de déficit (selon les sources) annonce une recapitalisation qui effraie même les milieux financiers. Le gouvernement devra injecter des dizaines de milliards d'euros pour mettre à niveau le parc nucléaire appelé "le grand carénage" (100 milliards), pour mener à bien la construction déjà préparée de 6 nouveaux EPR (46 milliards estimés), la fermeture progressive des plus vieilles centrales,

la poursuite du déploiement des sources d'énergie renouvelables et la modernisation des réseaux qui devront s'y adapter... Cela donne le vertige.

Mais n'a-t-on pas laissé un pouvoir considérable à une caste d'ingénieurs imbus de leur savoir, lobby tout-puissant dans la mise en place et le développement d'une filière nucléaire devenue au fil du temps un véritable carcan pour notre avenir énergétique ? Cette politique du "presque tout nucléaire" risque fort de mener à une double impasse : impasse économique due au coût futur des centrales, mais aussi impasse technique inscrite dans l'impossible maîtrise des risques liés au fonctionnement des centrales et à la gestion des déchets.

« EDF a maintenant 2 jambes », disait en janvier 2021 son PDG. N'y a-t-il pas une jambe de bois ? À plus de 110 euros le mégawatt pour un EPR contre 50 euros le mégawatt possible pour l'éolien en mer, la voix de la raison finira-t-elle par triompher ? Si on peut regretter que certains syndicats n'aient pas su prendre la distance nécessaire avec cette politique de fuite en avant, de propagande souvent mensongère, il faut se réjouir du large consensus trouvé pour qu'EDF reste un service public. Associations, syndicats, partis de gauche viennent de créer un collectif national pour le retrait de ce projet Hercule. Souhaitons que son action s'oriente résolument vers un Service Public proposant une énergie dénucléarisée.

Pour aller plus loin :

<https://www.bastamag.net/Le-futur-demantelement-d-EDF-serait-une-spoliation-d-un-bien-public-sans>

<https://www.novethic.fr/actualite/economie/isr-rse/le-projet-hercule-qui-vise-a-scinder-edf-symbolise-l-imbroglio-energetique-de-la-france-149463.html>

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-07/20200709-synthese-filiere-EPR.pdf>

https://www.youtube.com/watch?v=nQSuh_DeLQM&list=LL&index=2&t=54s



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

L'"agent orange" U.S. : le 1er écocide de l'histoire en procès en France

Depuis le 25 janvier se tient à Évry le procès de l'"agent orange", un puissant défoliant dont au moins 80 millions de litres ont été déversés par l'U.S. Air Force sur le Vietnam, le Laos et le Cambodge entre 1961 et 1973. On s'accorde aujourd'hui à parler d'un "écocide", mais ce terme n'est pas encore juridiquement reconnu en France...

Une militante franco-vietnamienne, ancienne journaliste Viêt-Cong dans les années 70, Tran To Nga (78 ans), exposée à la dioxine utilisée comme arme chimique, atteinte de tuberculose, de maladies pulmonaires et de cancer, qui a perdu sa fille (née avec une malformation cardiaque), et dont les descendants souffrent de diverses pathologies suite à cette exposition, intente un procès aux multinationales qui ont fabriqué ce produit.

Pourquoi en France ? Après des tentatives juridiquement vaines aux U.S.A., au Vietnam, en Belgique (malgré la "compétence universelle" de ses tribunaux), Mme Tran a décidé de plaider en faisant valoir sa nationalité française. La collecte des pièces pour cette affaire a commencé dès 2005, et le procès lui-même a été ouvert en 2015, jusqu'à présent pour de simples "audiences de mise en état" (confrontation des parties). Les avocats des entreprises chimiques ont multiplié les manœuvres dilatoires.

L'agent orange est un herbicide, plus précisément un défoliant, utilisé **non dilué** (circonstance aggravante) pour empêcher les combattants de se cacher dans la forêt, mais aussi pour détruire les ressources vivrières de populations déjà affamées et coupées du monde. La dioxine qu'il contient pollue durablement les nappes phréatiques, s'infiltré dans les sols, s'agglomère, et passe dans les chaînes alimentaires pour des décennies. Le but de John Kennedy et de ses successeurs n'était sans doute pas au départ de tuer, de mutiler ou de rendre malades les populations, mais les États-Unis n'ont pas pu

ignorer longtemps ces ravages. Aujourd'hui, l'État américain plaide la bonne foi (affirmant avoir été trompé par Monsanto ou par Dow Chemical) et aide certaines associations de victimes pour échapper à ses responsabilités.

Des scientifiques sont eux aussi sur la sellette : parmi les équipes qui ont mis en évidence l'effet des dioxines sur le système hormonal, Arthur Galston s'est immédiatement battu pour qu'on en fasse un usage uniquement civil, en alertant sur leurs dangers, utilisant même dans des conférences internationales dès 1970 le terme « écocide » ; mais son collègue Ezra Kraus s'est précipité pour développer ses usages militaires. Les Départements U.S. de l'Agriculture et de la Défense se sont coordonnés pour faciliter leur développement.

Entre 2,1 et 4,8 millions de Vietnamiens ont été directement exposés, auxquels il faut ajouter des Cambodgiens, des Laotiens, de très nombreux militaires et quelques civils étasuniens et leurs divers alliés. Au total, des millions de personnes ont été touchées, sur plusieurs générations, par des maladies respiratoires et des cancers, et les effets tératogènes de la dioxine sont épouvantables.

Ce procès "historique" (pour une fois, ce terme n'est pas galvaudé) en France donne enfin un espoir de voir justice rendue. Mais les parties sont-elles en position équitable ? d'un côté, l'avocat de Mme Tran, William Bourdon ; de l'autre, une armada de juristes pour des firmes chimiques aussi puissantes que des États...

La Convention citoyenne pour le climat a demandé la reconnaissance du crime d'écocide ; Emmanuel Macron a évoqué la notion, mais son gouvernement refuse d'intégrer ce crime à notre droit, et se borne pour l'instant à aggraver les peines d'un délit de "mise en danger de l'environnement", qui suppose des sanctions beaucoup moins lourdes, fait l'impasse sur les notions d'échelle, d'intentionnalité, d'impact sur les générations futures... et ne menace guère les auteurs d'autres types de dégradations de l'environnement.

Pour en savoir plus :

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-21-janvier-2021>

avec l'écrivain-peintre André Bouny (fondateur du comité international de soutien aux victimes vietnamiennes de l'agent orange), et Valérie Cabanès (militante et juriste internationale, experte auprès de la *Stop Ecocide Foundation*)

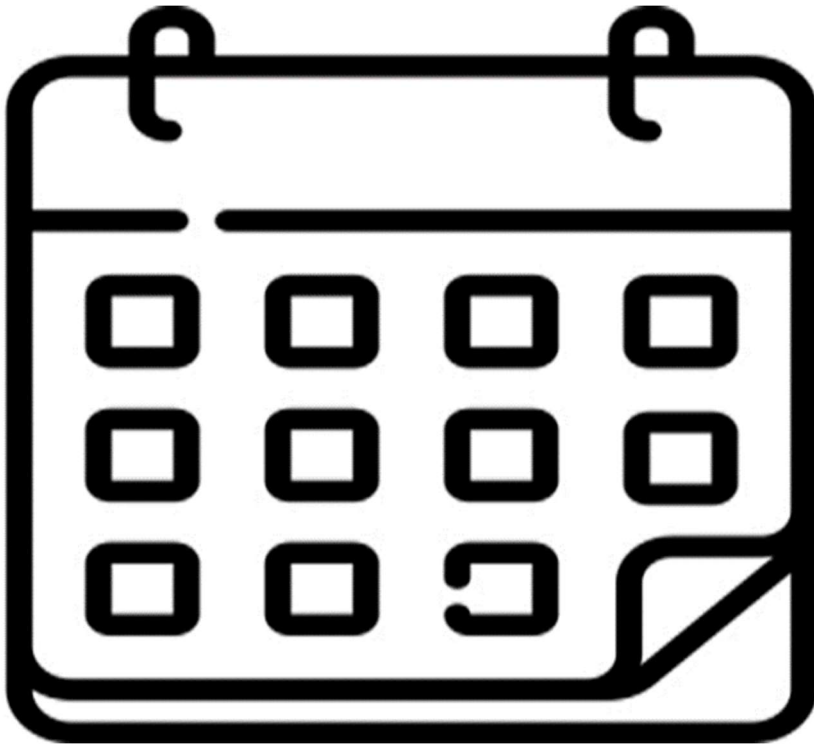
<https://www.bastamag.net/proces-agent-orange-guerre-du-vietnam-tribunam-Evry-Tran-To-Nga>

article paru dans *Politis* du 21 janvier 2021 et suivi d'un forum

et 2 articles de *Reporterre* :

<https://reporterre.net/l-agent-orange-le-poison-de-la-guerre-du-vietnam-en-proces>

<https://reporterre.net/crime-ou-delit-l-ecocide-divise-les-juristes-de-l-environnement>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 5

février 2021

Sur notre agenda

L'agenda est à nouveau peu rempli ; spectacles et manifestations culturelles ne semblent pas près de reprendre leur cours normal. Mais nous gardons la possibilité d'ajouter quelque chose, et vous invitons à nous faire part de vos suggestions : vidéos, sons, textes sur des sujets culturels, sociaux, politiques... À vos claviers !

jeudi 4 février

Manifestation pour l'emploi et les services publics et contre la précarité

à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et de l'UNEF

Rassemblement à 14 h place de la Libération à Dijon

Les "indispensables" qui ont maintenu l'économie à bout de bras ne doivent pas payer les pots cassés d'un système à bout de souffle !

samedi 6 février

13ème vigie citoyenne pour l'abolition des armes nucléaires

à l'appel du Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires

Rassemblement de 11 h à 13 h place Darcy à Dijon

pour la ratification par la France du TIAN (Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires) et la reconversion du site de Valduc

en streaming jusqu'au dimanche 7 février

Concert Beethoven - Pärt - Say : Humanismes d'Orient et d'Occident"

Mathieu Herzog (dir.), Camille Thomas (violoncelle), Orch. Dijon-Bourgogne, Espace des Arts et Conservatoire de Chalon

Enregistrement réalisé sans public pour cause de Covid-19

Captation réalisée avec France 3 le 4 décembre à l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône, diffusion en streaming

jeudi 11 février

Procès d'un jeune Dijonnais victime d'une Obligation de Quitter le Territoire Français

à l'appel du Comité de soutien aux demandeurs d'asile et migrants de Côte-d'Or

Rassemblement de soutien à 8 h 30 au tribunal, 8 boulevard Clemenceau à Dijon

Il est attaqué au pénal pour le seul délit de vivre en France, où il est entré sans visa alors qu'il était enfant, et il y a grandi et étudié.

jusqu'au lundi 15 février

Questionnaire : "Dijon est-elle une ville marchable ?"

élaboré par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et le collectif "Place aux piétons"

Questionnaire en ligne (à remplir en 10 minutes environ)

Ouvert à l'ensemble des piétons pour connaître leurs avis et leurs attentes et permettre de publier un palmarès des villes

mardi 23 février

Soutien à Laurent, lanceur d'alerte et faucheur volontaire d'OGM

à l'appel de Vigilance OGM 21

Rassemblement à partir de 8 h 15 au tribunal, 8 boulevard Clemenceau à Dijon

Laurent est traduit, pour la 2ème fois en moins d'un an, devant le tribunal d'instance de Dijon pour refus de prise d'ADN.

mardi 16 mars

Nouvelle manifestation pour les libertés et contre l'arbitraire à Dijon et dans toute la France

initiée par la coordination #StopLoiSécuritéGlobale et soutenue par de nombreuses associations et syndicats

Le lieu et l'horaire de la manif dijonnaise vous seront communiqués ici dès qu'ils seront connus.

La loi "Sécurité Globale" est toujours d'actualité : le 16 mars, le Sénat entamera l'examen de ce texte liberticide. Manifestez votre refus !

Quand vous pourrez :

[Pétition européenne pour la sortie du Traité sur la charte de l'énergie](#)

Signez la pétition initiée par le collectif national unitaire stop CETA Mercosur

Il est temps de sortir de ce traité obsolète, dangereux et climaticide.

Méconnu, ancien (années 90), il protège les entreprises des énergies fossiles et leur donne des armes face aux pouvoirs publics.

À Quetigny, sont malheureusement **REPORTÉS POUR RAISONS SANITAIRES** :

[le concert "Folies berbères" de Karimouche du 10 février](#), reporté à l'automne 2021

[le ciné-concert "Et si le ciel était vert" de Plan9 du 12 février](#), reporté au 14 avril 2021 à 15 h

[le spectacle de danse "Merídio" par la compagnie MehDia du 27 février](#), reporté à la saison 2021-22

[le concert "Travers'Or #3" des 13 et 14 mars](#), reporté au printemps 2022.

Nous assurons les artistes ainsi que les responsables et agents du service culture de notre solidarité dans ces circonstances pénibles.

En revanche, les [actions culturelles en milieu scolaire](#) continuent, la [bibliothèque municipale reste ouverte](#) et propose des animations.

Disponible jusqu'au vendredi 9 avril

[La grande malbouffe](#)

film (1 h 30) de Martin Blanchard et Maud Gangler, produit et diffusé par Arte

Enquête au cœur de la puissante industrie agro-alimentaire (1 h 30)

Un constat sans concessions sur d'inquiétants produits ultra-transformés, une introduction à de possibles alternatives.

Si vous souhaitez nous faire part d'autres manifestations, à Quetigny ou alentour, qui pourraient figurer sur cet agenda, ou nous proposer d'autres liens qui pourraient impliquer les citoyen·ne·s dans la vie sociale et culturelle en dépit de la pandémie, [n'hésitez pas à nous les signaler !](#)